**Référentiel d'indicateurs pour auto-évaluer**

**l'éco-responsabilité d'événements sportifs**

1. **Description générale**

Afin de mieux maîtriser les ressources et les énergies, il est essentiel d’opter pour des choix responsables concernant les matériaux et les équipements au sein des fédérations, de leurs clubs, et autour de leurs événements… La mise en place de mesures environnementales permet de réduire les budgets de gestion des clubs et des événements : Baisse des consommations d’eau, d’électricité, prolongation du cycle de vie des équipements…

**Généralités**

Le référentiel d'indicateurs pour auto-évaluer l'éco-responsabilité d'événements sportifs se veut un outil d’aide à la priorisation en matière de développement durable pour et dans le sport. Les indicateurs retenus ont été identifiés à partir des démarches suivantes :

* les directives de la Global Reporting Initiative (GRI)
* l’ISO 20121:2012
* l’ISO 26000
* La stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2014-2020
* le Manuel 2005 du CIO sur le sport et l’environnement
* le Développement économique et création locale d’emplois (LEED) de l’OCDE
* la stratégie nationale de développement durable du sport et la grille d’éco-conditionnalité pour un événement éco-responsable
1. **Présentation du fichier de données**

Ce socle de 166 indicateurs s’organise autour de 12 thèmes couvrant les champs de l’environnement, de l’économie et du social :

1. Consommation et production
2. Gouvernance et rayonnement
3. Retombées économiques
4. Déchets
5. Gestion de l'eau
6. Transport et mobilité durable
7. Changement climatique et énergie
8. Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles
9. Education, formation et recherche
10. Santé et bien-être
11. Inclusion sociale du sport
12. Accessibilité